

Le mérou de Nassau en Martinique (*Epinephelus striatus*)

Essai de caractérisation du peuplement dans la baie de Fort de France



Octobre 2014
Jean-Philippe Maréchal – Ewan Trégarot



Observatoire du Milieu Marin Martiniquais -
OMMM
14 rue Chéry Rosette
Fond Lahaye
97233 Schoelcher
Tel/fax : 0596 39 42 16
directeur.ommm@orange.fr



Nova Blue Environment
NBE
14 rue Chéry Rosette
Fond Lahaye
97 233 Schoelcher - Martinique
Tel : + 33 (6) 96 89 05 25
direction@novablue-environment.org

I. Introduction

Le mérou de Nassau est un poisson de la famille des Seranidae, appelés communément mérours. Il a été l'espèce la plus importante des pêcheries dans les Petites Antilles et est aujourd'hui menacé de disparition en raison de la surpêche.

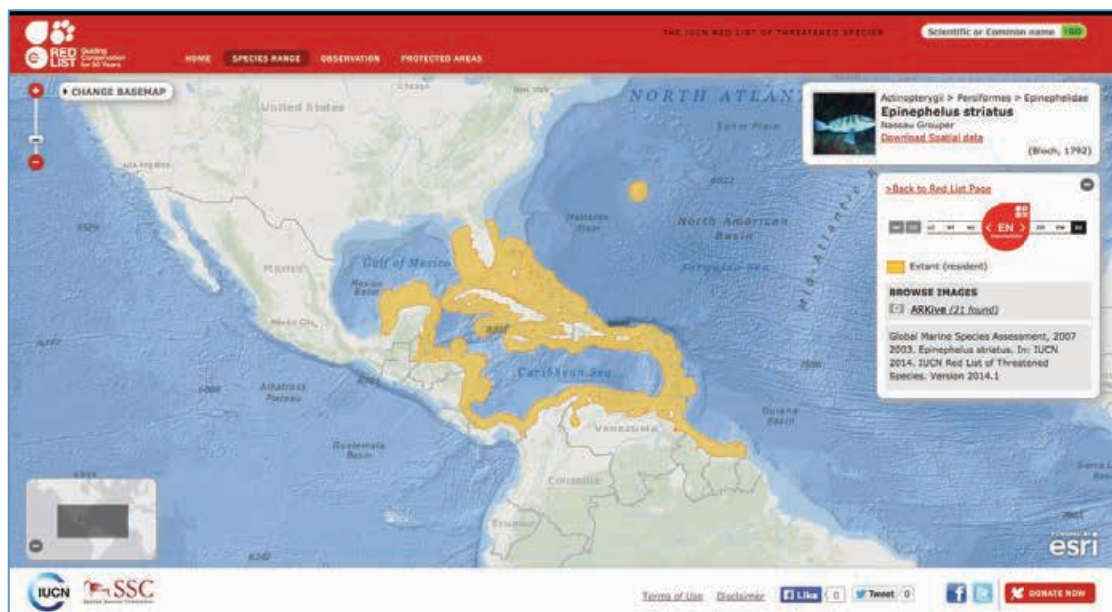
The screenshot shows the IUCN Red List page for *Epinephelus striatus*. The page is titled "The IUCN Red List of Threatened Species™" and "2014.1". It features a navigation bar with links like "About", "Initiatives", "News", "Photos", "Partners", "Sponsors", and "Resources". A search bar is present with the text "Enter Red List search term(s)". A "DONATE NOW!" button is also visible. The main content area includes a photograph of the fish, a "VIEW MAP" button, and a "Taxonomy" section. The "Taxonomy" section lists the following information:

Kingdom	Phylum	Class	Order	Family
ANIMALIA	CHORDATA	ACTINOPTERYGII	PERCIFORMES	EPINEPHELIDAE

Below the taxonomy table, the "Scientific Name" is *Epinephelus striatus*, the "Species Authority" is (Bloch, 1792), and the "Common Name(s)" are Nassau Grouper in English and Cherna, Cherna Criolla in Spanish. The "Assessment Information" section shows the "Red List Category & Criteria" as "Endangered A2ad ver 3.1" and the "Year Published" as 2003.

Fiche UICN d'*Epinephelus striatus* (<http://www.iucnredlist.org/details/7862/0>)

Le mérou de Nassau est classé depuis 2003 "**espèce en danger**" sur la liste rouge des espèces menacées de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Cette décision a été prise sur la base des connaissances scientifiques relatives au déclin de la taille des populations. Cette estimation montre que la population a diminué d'environ 60% sur 3 générations (30 ans).



Aire de répartition d'*Epinephelus striatus*. (<http://www.iucnredlist.org/details/7862/0>)

II. Contexte Martinique

Depuis 2001, des suivis de la structure des peuplements de poissons sont réalisés en Martinique. En 13 ans, aucun spécimen de cette espèce n'a été recensé (rapport de campagne de suivi de l'OMMM depuis 2001). Toutefois, en 2008 et au cours des deux dernières années, plusieurs juvéniles ont été observés en plongée par les plongeurs de l'OMMM, en dehors des zones et périodes de réalisation des suivis ichthyologiques : Batelière, Fond Boucher, Fond Bellemare, Fond Bernier, Digue de Case Pilote, Batterie – Case Pilote. Très récemment, des juvéniles ont été observés sur les cayes de la Grande Sèche dans la baie de Fort de France (taille estimée < 20 cm). Des individus ont également été identifiés à la Pointe du bout. Ces poissons ont été observés entre 5 et 25 m de profondeur.

Ces observations signalent sans doute le rétablissement d'une population de mérous de Nassau en Martinique, en particulier autour de la baie de Fort de France.

Très récemment, en parallèle de l'invasion du poisson-lion, des pêcheurs ont rapporté qu'une autre espèce était apparue dans les captures. Après vérification, il s'est avéré qu'il s'agit d'*Epinephelus striatus*. Ces captures ont été réalisées en baie de Fort de France, sur d'autres sites que ceux échantillonnés par les plongeurs. Les poissons capturés ont une taille d'environ 25-30 cm, soit un peu plus gros que les juvéniles observés à la Grande Sèche, et de taille équivalente aux individus isolés observés par l'OMMM. Les sites de captures sont essentiellement le banc Gamelle et le banc du Gros Ilet, au nord ouest de l'îlet Ramiers. Quelques individus ont aussi été capturés sur le banc de la Vierge, sur le tombant de la caye nord ouest.

Les poissons sont capturés au filet droit et trémails (mailles ext : 300mm ; int : 70mm) sur des fonds de 18m et de nuit. Les captures ont débuté en mars 2014 avec une intensification des prises depuis, jusqu'à 5-6 individus par pêche.



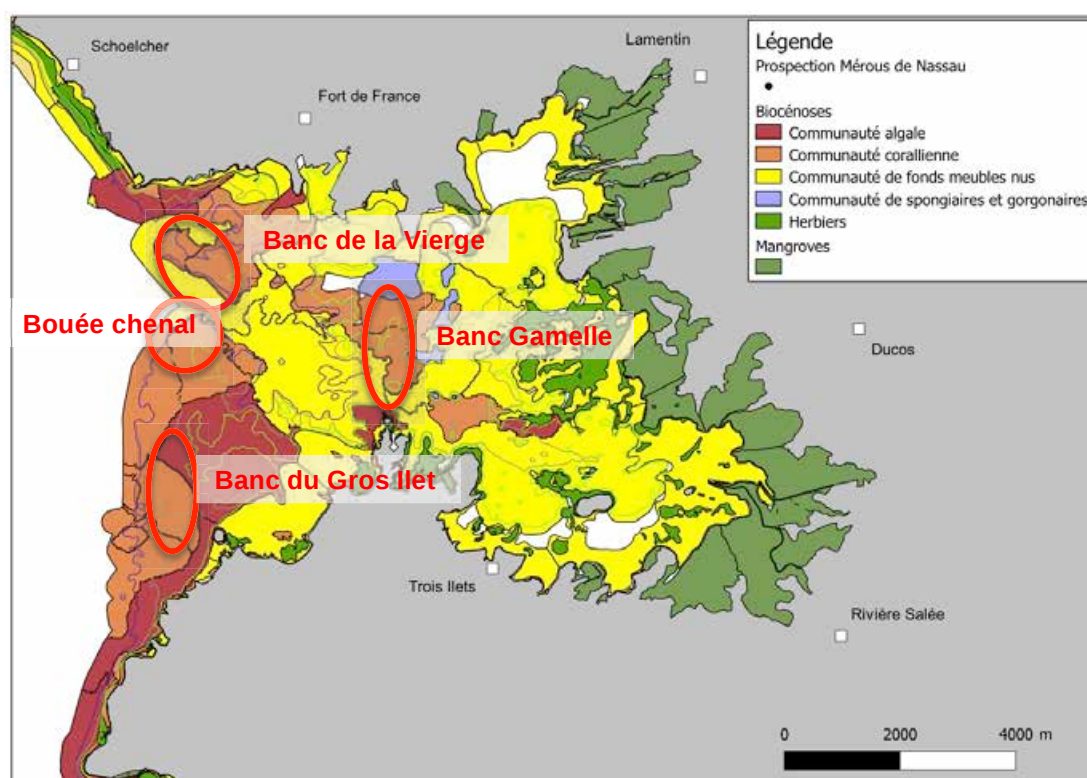
Mérous de Nassau capturés par un pêcheur dans la baie de Fort de France

Les mérous de Nassau sont capturés en même temps que les pagres (orange, rouge et gris), les gorettes jaunes et le poisson lion. D'autres individus sont régulièrement capturés au casier, notamment par les pêcheurs de Fond Lahaye.

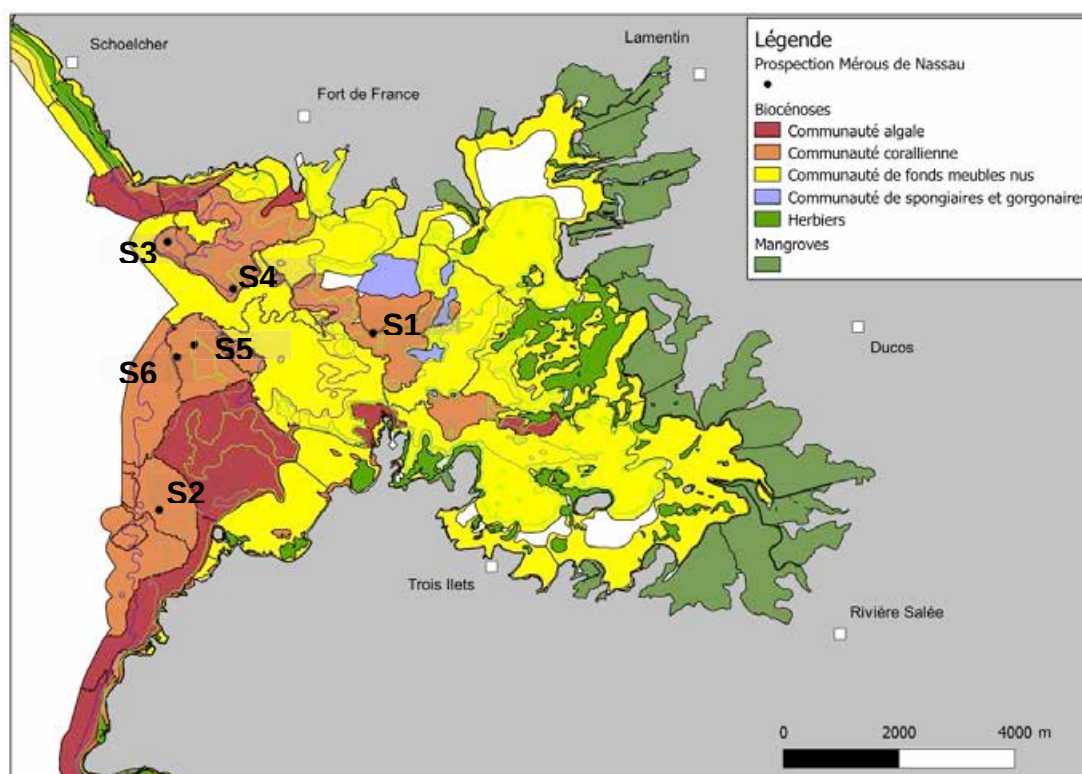
III. Prospections réalisées en baie de Fort de France

Les sites de pêche où ont été capturés des mérous de Nassau ont été visités afin de caractériser l'habitat et évaluer grossièrement la répartition des poissons.

Quatre secteurs ont été prospectés avec l'aide d'un pêcheur du secteur de Fort de France : banc Gamelle, banc du Gros Ilets, Bouée de chenal et banc de la Vierge (carte 1). Une à deux plongées ont été effectuées à chaque site. Des mérous ont été observés à chaque plongée.



Carte 1. Localisation des zones de prospection retenue à partir du témoignage de pêcheurs professionnels.



Carte 2. Localisation des sites de prospection et répartition des habitats benthiques dans la baie de Fort de France.

Quatorze mérous de Nassau ont été observés au cours de 6 plongées (Tableau 1). Au moins un individu a été vu à chaque plongée. Ces individus se répartissent dans toute la baie de Fort de France. Leur taille est à peu près équivalente, entre 20 et 30 cm, ce qui laisse penser qu'il s'agirait d'une population globale issue d'une même cohorte. Ces poissons craintifs n'ont pas pu être photographiés systématiquement à chaque plongée, leur comportement de fuite à la vue des plongeurs ne permettant pas la prise de clichés.

Tableau 1. Nd d'individus observés à chaque site de prospection et profondeur d'observation.

Site	N	Profondeur	
S1 – Banc Gamelle	2	15m	Casier
S1 – Banc Gamelle	2	17m	
S2 – Banc du Gros Ilet	1	16m	
S2 – Banc du Gros Ilet	1	17m	
S2 – Banc du Gros Ilet	1	18m	
S3 – Banc de la Vierge	1	20m	
S3 – Banc de la Vierge	2	16m	
S4 – Banc du Gros Ilet	1	15m	
S4 – Banc du Gros Ilet	1	17m	
S5 – Bouée de chenal	1	14m	
S6 – Bouée de Chenal	1	18m	
Total	14		

a. Banc Gamelle

Les fonds sablo-vaseux remontent le long de la pente de 30m vers la surface. Vers 15m, l'habitat devient plus complexe, corallien, avec une communauté de spongiaires importante. Entre les patates coralliennes dégradées, les fonds sont sablo-vaseux. Des algues courtes (*Dictyota*) tapissent les coraux dégradés et le substrat.

Quatre individus de mérou de Nassau ont été observés, dont deux dans un casier de pêche à 15m. Ces individus avaient une taille d'environ 20-30cm.



b. Banc du Gros Ilet

Les fonds en pente douce sont formés de patates à relief modéré, constituées d'assemblages de coraux et de spongiaires. Les fonds sont aussi colonisés par des sargasses benthiques de grande taille constituant parfois un habitat en tant que tel. Les fonds entre les patates et autres assemblages benthiques sont sableux. L'envasement sur ce site est modéré.

La communauté de spongiaires est significative, mais de nombreuses colonies coralliennes sont observées. La complexité du fond offre de nombreuses caches pour les poissons. Trois mérous de Nassau ont été observés pendant la plongée, entre 16 et 18m de profondeur.







c. Banc de la Vierge

Les fonds sont dégradés avec la proximité des sites urbanisés et industriels de Fort de France et du Lamentin. Toutefois, 3 mérous de Nassau ont été observés à 16 et 20m de profondeur.

Les populations de sargasses et autres algues benthiques (*Dictyota*, *Lobophora*) sont significatives. La communauté de spongiaires est également importante. La couverture corallienne est très limitée et les fonds sableux légèrement envasés.



d. Bouée de chenal

Ce site est assez exceptionnel, situé au milieu et en sortie de la baie de Fort de France. Il s'agit d'un site corallien formé de grands massifs de *Madracis mirabilis* et de spongiaires formant des petits monts sous-marins. Le relief est par conséquent relativement complexe, formé de dômes entrecoupés de zones sableuses. L'habitat est très différents des autres sites vers 15m, mais un peu plus en profondeur, le relief à tendance s'aplanir, avec des assemblages benthiques peu élevés, mais offrant quand même une structure complexe. C'est dans cet habitat que 2 individus ont été observés.

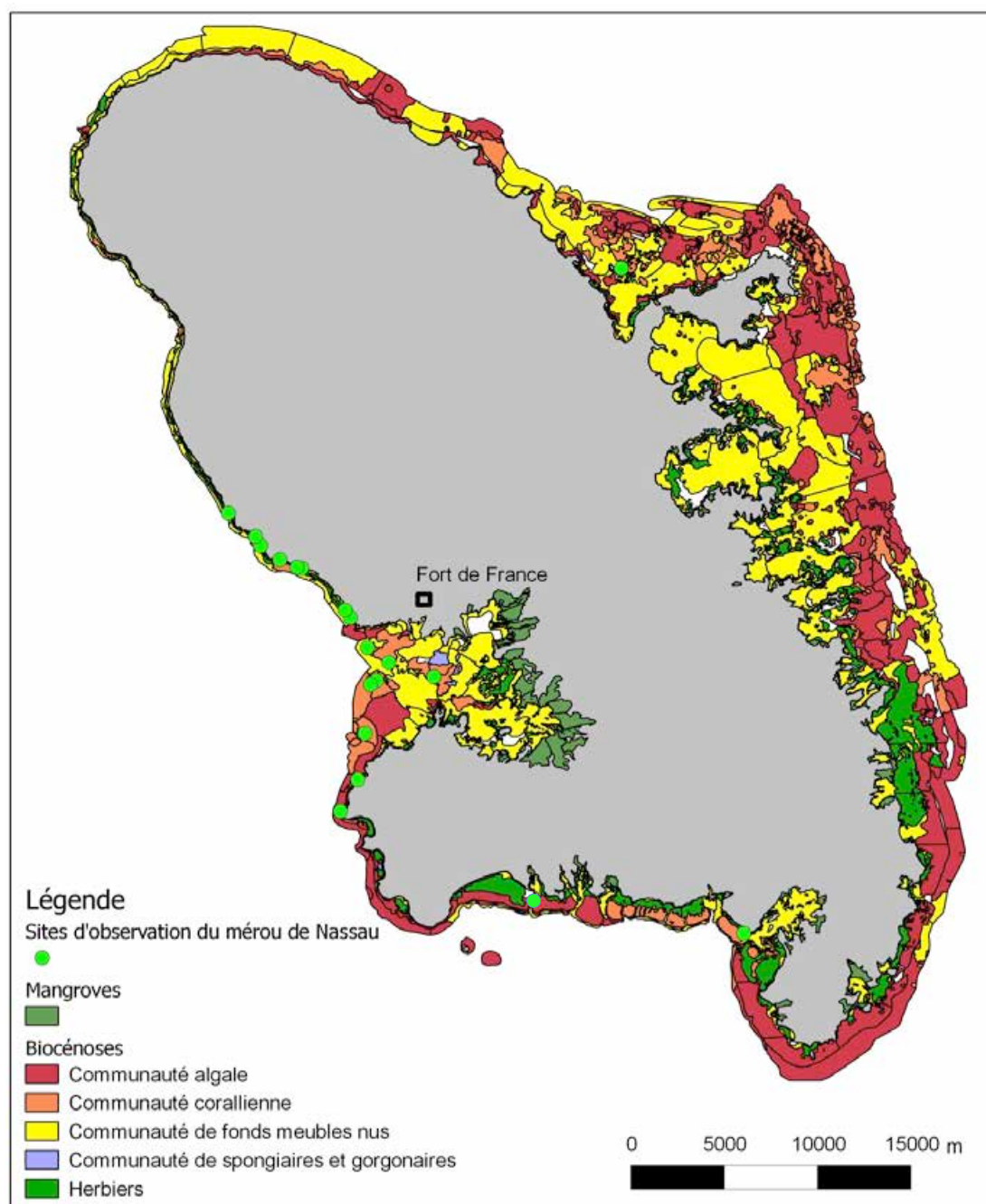
Le site montre des signes d'érosion importante.







IV. Observations par les plongeurs/pêcheurs en Martinique



Carte 3. Localisation des sites d'observation des mérous de Nassau en Martinique.

De nombreuses observations de mérous de Nassau ont été faites par les plongeurs de l'OMMM et centres de plongée. La grande majorité des observations ont eu lieu autour de la baie de Fort de France, de Caye Pothiau (Carbet) au Nord jusqu'au Cap Salomon au Sud (Anses d'Arlet).

Le mérou de Nassau a également été observé à la Pointe Borgnesse dans le Sud (Le Marin) ainsi qu'au Diamant (Pointe Cherry), et sur la côte Atlantique près de l'Ilet Saint Aubin (commune de Trinité).

V. Conclusions

Etant donné le statut particulier du mérou de Nassau à l'échelle du bassin caribéen (espèce en danger depuis 2003) et sa présence avérée dans l'ensemble de la baie de Fort de France, une attention particulière doit être portée à cette espèce.

En effet, les observations rapides faites à 6 sites de la Baie de Fort de France prouvent une répartition homogène de la population probablement dans toute la baie. Ces observations viennent compléter celles faites sur la caye Grande Sèche où des juvéniles ont pu être identifiés. Nos observations confirment également les informations fournies par les pêcheurs professionnels.

Les 14 individus observés lors de notre campagne de prospection ont été vus entre 15 et 20 m de profondeur, en cohérence avec les captures des pêcheurs sur les mêmes zones.

Tous les individus observés ont une taille d'environ 20-30 cm, ce qui laisse penser qu'il s'agirait d'une même population, issue d'un recrutement en masse de post larve de l'espèce. L'observation de juvéniles de tailles inférieures (15-20 cm), sur le site de la Grande Sèche, à faible profondeur, donne une autre information sur la répartition de l'espèce dans ce secteur. Il se pourrait que les juvéniles fréquentent des habitats moins profonds que les sub-adultes, et seraient par conséquent présents dans les récifs du centre de la baie de Fort de France. Les individus plus âgés rejoindraient un habitat plus profond (vers 16m de profondeur en moyenne), constitués de patates mixtes de coraux et spongiaires, accompagnés ou pas de populations de sargasses benthiques de taille importantes (40 – 50 cm). Cet habitat semble privilégié par l'espèce, aucun individu n'ayant été observé dans des structures coralliennes plus complexes comme les massifs de *M. mirabilis* du site Bouée de chenal.

Ces observations importantes de recrudescence de la population de mérous de Nassau en Martinique doivent être considérées avec beaucoup d'attention. En effet, l'espèce a été décimée par les pêcheries artisanales dans le passé et devient de plus en plus commune dans les captures contemporaines, au casier ou filet.

La plupart des captures sont réalisées sur les sites prospectés, mais une partie de la population de mérous de Nassau se situe dans la zone de restriction des activités de pêche de la baie de Fort de France, du fait de la contamination des fonds sédimentaires par la chlordécone. La présence des juvéniles dans le secteur contaminé et leur migration dans les habitats plus profonds de la baie de Fort de France au cours de leur croissance doit être également pris en considération. En effet, les adultes pêchés pourraient révéler des signes de contamination.

Les observations antérieures réalisées à Batelière, Fond Boucher, Vétiver, Caye Pothiau, Fond Bellemare, Fond Bernier, Digue de Case Pilote, Batterie – Case Pilote, montrent que l'espèce a tendance à recoloniser les fonds côtiers de la Martinique et à étendre son aire de répartition géographique. Cette extension doit être favorisée en prenant des mesures de protection relative à cette espèce en particulier. Des études plus approfondies devraient être encouragées afin de mieux caractériser les populations de Martinique (études génétiques, aires de répartition, biologie et repeuplement). La création récente de la réserve du Prêcheur pourrait favoriser le repeuplement par cette espèce dans le secteur nord caraïbe de la Martinique, notamment au travers d'un programme de repeuplement.

Le retour du mérou de Nassau est un signe encourageant qui devrait bénéficier d'un programme d'études spécifiques afin de comprendre les facteurs de recolonisation des espèces devenues rares, surtout dans le contexte d'invasion par le poisson-lion qui pourrait mettre en péril la biodiversité des peuplements de poissons régionaux.